



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 09 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 27 mars 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, Vice-présidente

**Etaient présents ou représentés :**

**Commune d'Allonzier la Caille**

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Catherine SGRAZZUTTI

**Commune d'Andilly**

M. Vincent HUMBERT

**Commune de Cernex**

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

**Commune de Copponex**

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

**Commune de Cruseilles**

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Chrystel BUFFARD, M. Nathan JACQUET, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Jérôme JONFAL

**Commune de Cuvat**

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

**Commune de Menthonnex en Bornes**

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

**Commune de Saint-Blaise**

Mme Christine MEDEVAND

**Commune de Villy le Bouveret**

M. Jean-Marc BOUCHET

**Commune de Villy le Pelloux**

Mme Charlotte BOETTNER

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 23 Absents : 5

**Secrétaire de séance** : Madame Sylvie MERMILLOD

**Date d'affichage** : 17 AVR. 2024

**OBJET** : BUDGET GENERAL VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

# BUDGET GENERAL

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu l'exposé de Mme Sylvie Mermillod, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Vu l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales

Madame la 1<sup>ère</sup> vice-Présidente présente à l'Assemblée le compte administratif 2023 du budget Général de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement, y compris les résultats de l'exercice antérieur, comme suit :

Section	Sens	Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 108 911,87 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 484 452,54 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	938 606,00 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 241 434,89 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	283 089,50 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	426,38 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 345 955,17 €
		<b>TOTAL</b>	<b>13 402 876,35 €</b>
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	122 439,55 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	887 030,07 €
		73 - IMPOTS ET TAXES	9 814 720,99 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	4 328 206,23 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	493 575,65 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 945,86 €
042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		35 405,43 €	
<b>TOTAL</b>		<b>15 805 323,78 €</b>	
Investissement	Dépense	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 486 086,90 €
		20 - Immobilisations incorporelles	144 389,53 €
		204 - Subventions d'équipement versées	271 684,00 €
		21 - Immobilisations corporelles	2 111 366,48 €
		23 - Immobilisations en cours	2 483 412,04 €
		45 - Comptabilité distincte rattachée	472 976,33 €
		040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	35 405,43 €
		041 - Opérations patrimoniales	57 107,46 €
		<b>TOTAL</b>	<b>7 062 428,17 €</b>
	Recette	10 - Dotations Fonds divers et réserves	507 056,08 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	2 779 347,51 €
		13 - Subventions d' Investissement	465 639,80 €
		23 - Immobilisations en cours	1 389,72 €
		45 - Comptabilité distincte rattachée	726,33 €
040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		1 345 955,17 €	
041 - Opérations patrimoniales		57 107,46 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 157 222,07 €</b>		

	2023
Résultat de fonctionnement	2 402 447,43 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	0,00 €
Résultat fonctionnement à affecter	2 402 447,43 €
Résultat d'investissement	-1 905 206,10 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	2 769 235,36 €
Résultat investissement à affecter	864 029,26 €

Par ailleurs, il est constaté en fin d'année les restes à réaliser suivants en investissement, qui seront inscrits au budget primitif :

Restes à réaliser 2023 à reporter sur 2024 en dépenses d'investissement : 2 737 312,98 €

Restes à réaliser 2023 à reporter sur 2024 en recettes d'investissement : 2 029 531,84 €

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé de son vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **VOTE** le compte administratif 2023 qui lui est soumis conformément aux masses ci-dessus rappelées

La Secrétaire de Séance  
Sylvie MERMILLIOD

Acte certifié exécutoire le :

17 AVR. 2024

Le Président  
Xavier BRAND

